

**Sommaire**

[Données météo P2](#)

[Maïs](#)

[P2/P6](#)

**Légende :**



Risque global très faible



Risque global très fort



Prophylaxie



Biocontrôle



Résistance

	Indicateur de risque	L'essentiel
		Maïs : Les semis compris entre mi-avril et mi-mai sont entre 8 et 11 feuilles. Les semis entre fin mai et début juin sont entre 2 et 6 feuilles.
<a href="#">Sésamie</a>		Poursuite des captures dans le Morbihan et dans le sud-ouest d'Ille-et-Vilaine.
<a href="#">Pyrale</a>		Premières captures observées cette semaine.
<a href="#">Ravageur du début de cycle</a>		Dégâts d'oscinie, géomyze, taupin et vers gris. Bien les différencier.
<a href="#">Désherbage mécanique</a>		Les techniques de désherbage mécanique présentent une alternative ou un complément crédible aux herbicides. Pour plus de détails, consulter <a href="#">le BSV n° 17 du 3 juin 2025 en cliquant ici</a>

**LES ACTUALITES DU MOMENT**

**ACTU BIODIVERSITE: Les notes nationales du moment sur la biodiversité.**



**A SURVEILLER : Les organismes nuisibles de quarantaine à surveiller.**

Ces organismes ne sont pas encore présents en France, ils font cependant l'objet d'une surveillance importante à l'échelle nationale.

En cas d'une suspicion, merci de me contacter :

damien.leclercq@fredon-bretagne.com ou au 07.63.57.60.84

Le scarabée japonais  
(*Popillia japonica*)

[fiche d'identification—cliquez ici](#)

Flétrissement bactérien du maïs  
(*Pantoea stewartii*)

[fiche d'identification—cliquez ici](#)

**Dégâts faune sauvage sur maïs**

Pour chaque dégât occasionné par la faune sauvage, les agriculteurs sont invités à remplir à chaque fois le formulaire de déclaration en ligne ([formulaire : cliquez-ici](#)) ou via une application mobile disponible sur android et apple : [cliquez-ici pour savoir comment les télécharger](#). Cette déclaration, si elle n'ouvre pas droit à l'indemnisation, permet d'orienter les mesures de gestion de l'espèce et de justifier du maintien du classement en « nuisible ».

## Données météo

[Retour](#)  
[sommaire](#)



Stations météo		Températures moyennes en °C mai (Normales)	Températures moyennes en °C 1-10 Juin (Normales)	Précipitations Cumul en mm mai (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-10 Juin (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	15.4 (14.3)	15.8 (17.3)	26.8 (58.2)	10.2 (50.9)
	Miniac-Morvan	15 (14.3)	15.4 (17.3)	12.4 (58.2)	33 (50.9)
	Langon	15.9 (14.3)	15.8 (17.3)	35.4 (58.2)	13.6 (50.9)
Finistère	Brest	13.8 (12.8)	13.9 (15.5)	85.9 (74.6)	21.4 (64.6)
	Landivisiau	13.5 (12.8)	13.7 (15.5)	56.2 (74.6)	21 (64.6)
	Quimper	14.8 (12.8)	14 (15.5)	98.3 (74.6)	23.1 (64.6)
Morbihan	St-Avé	15.8 (13.7)	15.23 (16.4)	22.4 (66)	17.2 (52)
	Pontivy	15.3 (13.7)	15.6 (16.4)	38.6 (66)	12.6 (52)
	Taupont	15.8 (13.7)	16.2 (16.4)	20.4 (66)	12.4 (52)
Côtes-d'Armor	St Brieuc	13.9 (12.5)	14.5 (15.5)	29.8 (56.2)	14.7 (50.7)
	Louargat	13.7 (12.5)	13.7 (15.5)	28.4 (56.2)	23 (50.7)
	St Glen	14.1 (12.5)	14.9 (15.5)	28.8 (56.2)	17.2 (50.7)

Données météo, du 1<sup>er</sup> mai au 10 juin 2025 : source MétéoData. Normales de saison : Source MétéoFrance.

## Maïs

### La sésamie du maïs (*Sesamia nonagriodes*)

- **Observations issues des parcelles du réseau**

Quelques captures ont été faites dans le Morbihan dans des parcelles proches des communes de Sérent (1 sésamie) et d'Elven (1 sésamie) et dans le Sud-Ouest d'Ille-et-Vilaine sur une parcelle proche de Saint Senoux (1 sésamie). Ces captures ont été faites dans 3 pièges sur 9 relevés.

- **Informations sur le ravageur**



La sésamie adulte, mesure environ 20 mm les ailes repliées. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures blanches. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 3-4 jusqu'à 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par un dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives et d'une grosse perforation à la base de la tige.

Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis.

[Fiche accident sésamie du maïs. \(Textes et photos. Source Arvalis\).](#)

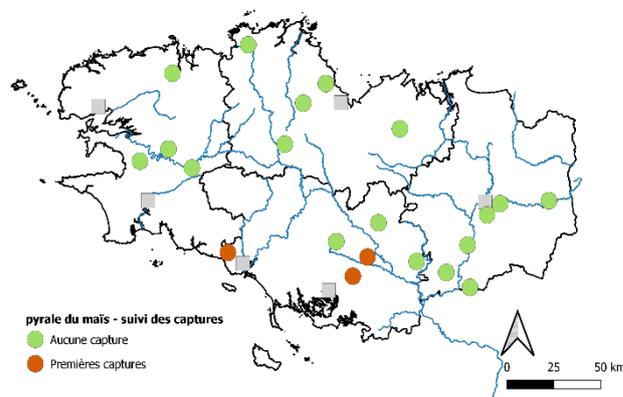
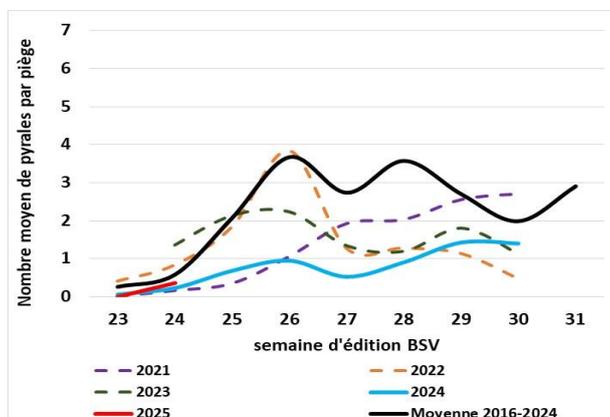




## La pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*)

- **Observations issues des parcelles du réseau**

Les premières captures ont été faites cette semaine.



Graphique 1 : évolution du nombre moyen de pyrales par piège selon l'année.

Carte 1 : état des captures de la pyrale.

- **Analyse de risque et prévisions**

3 pièges sur le réseau ont été positifs cette semaine.

Risque global : faible.

- **Gestion du risque**



Des méthodes de luttés alternatives existent.

Le trichogramme, une guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs, il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des oeufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les oeufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol).

- **Informations sur le ravageur**



La pyrale adulte, mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaunes pâles. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par des perforations des feuilles symétriques par rapport à la nervure centrale (aspect "coup de fusil") et de la sciure à l'aisselle des feuilles (là où la larve pénètre).

Plus de détails sur le ravageur, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis.

[Fiche accident pyrale du maïs. \(Textes et photos. Source Arvalis\).](#)





## Les ravageurs de début de cycle

Des dégâts de géomyze commencent à être recensés. A ne pas confondre avec les autres ravageurs de début de cycle.

Également quelques dégâts de vers gris observés en Bretagne depuis une dizaine de jours.



Ravageur	Géomyze	Taupin	Oscinie	Vers gris
<b>Symptômes</b>	-Flétrissement de la feuille centrale.	-Flétrissement de la feuille centrale.	-Feuilles cornet soudées en « anse de panier ».	-Petits trous sur les 1 <sup>ères</sup> feuilles de la plantule.
				
	-Epaississement du collet - poireautage.	-Présence d'un trou à la base du collet	- Des décolorations jaunes longitudinales.	-Flétrissement généralisé.
				
	Plus de détails dans <a href="#">sa fiche accident du maïs : géomyze du maïs cliquez-ici</a>	Plus de détails dans <a href="#">sa fiche accident du maïs : taupin sur maïs cliquez-ici</a>	Plus de détails dans <a href="#">sa fiche accident du maïs : oscinie du maïs cliquez-ici</a>	Plus de détails dans <a href="#">sa fiche accident du maïs : vers gris du maïs cliquez-ici</a>

Source des photos et du texte : Arvalis

# Annexes

[Retour  
sommaire](#)



PROCHAIN BSV : MARDI 17 JUIN 2025

## ABONNEMENT BSV

<p>Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur les sites internet suivants :</p> <p>La FREDON Bretagne : <a href="https://fredon-bretagne.com/">https://fredon-bretagne.com/</a>          La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne : <a href="https://bretagne.chambres-agriculture.fr/">https://bretagne.chambres-agriculture.fr/</a>          La DRAAF Bretagne : <a href="https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/">https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/</a></p>		<p>Pour recevoir gratuitement les BSV :          Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne : Formulaire pour envoi de mail          Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures -          Mail : <a href="mailto:Damien.leclercq@fredon-bretagne.com">Damien.leclercq@fredon-bretagne.com</a></p>
<p>L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants :          AGRIAL, ARVALIS, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, FREDON BRETAGNE,</p>	<p><b>Direction de Publication</b>          Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne          ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES          Contact : Claire Ricono          Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41</p> <p><b>Rédigé par :</b>          FREDON Bretagne          5, Rue A. de St Exupéry          35235 THORIGNE FOUILLARD          Animateur Grandes Cultures—Damien Leclercq          Tél : 07 63 57 60 84</p> <p><b>Comité de Relecture :</b>          Arvalis, Chambres d'Agriculture de Bretagne,          DRAAF-SRAL, FREDON Bretagne, Terres Inovia</p>	<p>Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.</p> <p><i>Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.</i></p>